

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 07 février 2024

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Launaguet Régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle de l'Orangerie Sous la présidence de Monsieur le Vice-Président.

Étaient présents (es) : Bernard DEVAY, Patricia PARADIS, Martine BALANSA, Antoine MIRANDA, Sylvie IZQUIERDO, Myriam PANAGET, Bernadette CELY, Catherine PAQUELET, Christine PANDOLFINO
Absents représentés : Elia LOUBET (représentée par Martine BALANSA)
Absents excusés : Michel ROUGÉ, Gérard RIQUIER, Anne Marie GRAULE
Secrétaire de séance : Martine BALANSA

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 10h30.

1/ COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 décembre 2023

1.1-Compte-rendu de la séance du 06 décembre 2023 (annexe 1.1)

Monsieur le Vice-Président propose aux membres de l'assemblée d'approuver le compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du CCAS qui s'est tenu le 06 décembre 2023, tel que joint en annexe 1.1.

Le Compte-Rendu de la séance du 06 décembre 2023 est voté à l'unanimité

2/ ACTION SOCIALE & SOLIDARITÉ

2.1- Demandes d'aide financière

AS/CESF	Famille	Age	Situation Familiale	Nombre Pers Foyer	Revenus	Charges Fixes €	Loyer €	Quotient/UC €	Nature demande	Montant de la dette €	Montant de l'aide demandée €	Destinataire	Décision CA
GRANGE Nadine	E	57	D	1	900.35€ (APL+Pôle-Emploi+Prime)	620.16€	416.31€	894.35€	ENERGIE	1651.00€	300.00€	EDF	ACCORD

Entendu l'exposé de la situation de la famille E et après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide :

- D'accorder une aide de 300€ pour la dette de la famille E auprès d'EDF
- D'autoriser le receveur municipal à virer cette somme directement sur le compte D'EDF

Voté à l'unanimité

GRANGE Nadine	BV	52	C	2	1813.21€ (APL+AAH+ Pôle- Emploi)	977.22€	664.49€	1010.98 €	LOYER	436.61€	300.00€	LES CHAL ETS	REJET
------------------	----	----	---	---	---	---------	---------	--------------	-------	---------	---------	--------------------	-------

Entendu l'exposé de la situation de la famille BV, sa demande d'annulation de la demande d'aide financière et après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide ;

- Du rejet d'une aide de 300.00€ pour la dette de la famille BV

Voté à l'unanimité

GRANGE Nadine	BL	40	I	1	258.04€ (APL+Pôle- emploi)	586.56€	429.58€	218.04€	LOYER	394.89€	300.00€	SA PATR IMO INE	ACCORD
------------------	----	----	---	---	----------------------------------	---------	---------	---------	-------	---------	---------	--------------------------	--------

Entendu l'exposé de la situation de la famille BL et après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide :

- D'accorder une aide de 300€ pour la dette de la famille BL auprès de SA PATRIMOINE
- D'autoriser le receveur municipal à virer cette somme directement sur le compte SA PATRIMOINE

Voté à l'unanimité

GRANGE Nadine	BC HL	54	CAE	3	1926.00€ (IJ)	822.52€	575.75€	1013.68 €	ENERGIE	282.61€	282.61€	VEOL IA	ACCORD
------------------	----------	----	-----	---	------------------	---------	---------	--------------	---------	---------	---------	------------	--------

Entendu l'exposé de la situation de la famille BCH L et après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide :

- D'accorder une aide de 282.61€ pour la dette de la famille BCH L auprès de Véolia
- D'autoriser le receveur municipal à virer cette somme directement sur le compte Véolia

Voté à l'unanimité

GRANGE Nadine	R	48	I	1	1117.40€ (APL+AAH+ PI)	958.22€	668.72€	887.42€	LOYER	390.58€	300.00€	LES CHAL ETS	ACCORD
------------------	---	----	---	---	------------------------------	---------	---------	---------	-------	---------	---------	--------------------	--------

Entendu l'exposé de la situation de la famille R et après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide :

- D'accorder une aide de 300€ pour la dette de la famille R auprès de LES CHALETS
- D'autoriser le receveur municipal à virer cette somme directement sur le compte de LES CHALETS

Voté à l'unanimité

TEIL Isabelle	H	34	IAE	2	1207.22€ (APL+RLS+ PA+RSA Socle)	654.73€	517.10€	582.77€	EAU	1410.18€	300.00€	VEOL IA	ACCORD
------------------	---	----	-----	---	---	---------	---------	---------	-----	----------	---------	------------	--------

Entendu l'exposé de la situation de la famille H et après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide :

- D'accorder une aide de 300€ pour la dette de la famille H auprès de VEOLIA
- D'autoriser le receveur municipal à virer cette somme directement sur le compte de VEOLIA

Voté à l'unanimité

TAURINYA Julie	D	29	IAE	2	1796.41€ (APL+Pôle- Emploi+AS F+RLS+Pri me+RSA)	1074.61€	586.62€	1020.53 €	LOYER	886.59€	300.00€	Patri moine	ACCORD
-------------------	---	----	-----	---	---	----------	---------	--------------	-------	---------	---------	----------------	--------

Entendu l'exposé de la situation de la famille D et après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide :

- D'accorder une aide de 300€ pour la dette de la famille R auprès de SA PATRIMOINE
- D'autoriser le receveur municipal à virer cette somme directement sur le compte de SA PATRIMOINE

Voté à l'unanimité

SINNAMA Christelle	AI	49	I	1	778.80€ (APL+RLS+ RSA)	821.81€	349.74€	534.82€	ENERGIE	417.61€	117.61€	ENGI E	ACCORD
-----------------------	----	----	---	---	------------------------------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	-----------	--------

Entendu l'exposé de la situation de la famille AI et après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide :

- D'accorder une aide de 117.61€ pour la dette de la famille AI auprès de ENGIE
- D'autoriser le receveur municipal à virer cette somme directement sur le compte de ENGIE

Voté à l'unanimité

LAFORGE Héléne	DI	39 ANS	IAE	2	1251.00€ (Salaire+ RSA SOCLE+PA +RLS+APL)	700€	362.00€	618.00€	LOYER	331.00€	300.00€	TOUL OUS E MET ROPO LE HABI TAT	ACCORD
----------------	----	-----------	-----	---	---	------	---------	---------	-------	---------	---------	--	--------

Entendu l'exposé de la situation de la famille DI et après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide :

- D'accorder une aide de 300€ pour la dette de la famille DI auprès de TOULOUSE METROPOLE HABITAT
- D'autoriser le receveur municipal à virer cette somme directement sur le compte de TOULOUSE METROPOLE HABITAT

Voté à l'unanimité

TAURINYA Julie	AL	26	IAE	2	1257.70€ (RSA+APL)	2209.19€	633.18€	566.47€	ENERGIE	1218.00€	300.00€	TOTAL ENERGIES	ACCORD
----------------	----	----	-----	---	-----------------------	----------	---------	---------	---------	----------	---------	-------------------	--------

Entendu l'exposé de la situation de la famille AL et après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide :

- D'accorder une aide de 300€ pour la dette de la famille AL auprès de TOTAL ENERGIES
- D'autoriser le receveur municipal à virer cette somme directement sur le compte de TOTAL ENERGIES

Voté à l'unanimité

AAH : Allocation Adulte Handicapée
 AEEH : Allocation Education Enfant Handicapé
 AF : Allocations Familiales
 AL : Allocation Logement
 APL : Allocation Personnalisée au Logement
 ARE : Allocation de Retour à l'Emploi
 ASF : Allocation de Soutien Familial
 ASS Allocation de solidarité spécifique
 CF : Complément Familial
 IJ : Indemnités Journalières

ASI : Allocation Supplémentaire d'Invalidité
 PA : Pension Alimentaire
 PAJE : Prestation Accueil Jeune Enfant
 PF : Prestations Familiales
 PPEE : Pension Partagée d'Education à l'Enfant
 PI : Pension Invalidité
 PR : Pension Réversion
 RSA : Revenu de Solidarité Active
 RAT : Rente Accident du Travail

2.2- Participation Financière du CCAS pour les séjours organisés par le collège de Launaguet

AS/CESF	Famille	Situation Familiale	Nombre Pers Foyer	Quotient CCAS €	Nature séjour	Montant du séjour €	Prise en charge CCAS	Reste à charge famille	Décision CA €
Amélie GERAUD	L.	IAE	4	480€	Séjour Collège LAUNAGUET	370	42.50	127.50	ACCEPTÉE

Votée à l'unanimité

Launaguet, le 29.02.2024

Pour Président du CCAS,
 Le Vice Président
 Benard DEVAY

